



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES COTES D'ARMOR

Préfecture

Saint-Brieuc, le

13 OCT. 2016

Direction des relations
avec les collectivités territoriales
Bureau du développement durable

Le Préfet des Côtes d'Armor

à

Monsieur le Maire
Mairie

Affaire suivie par :
Annie Macé
Tél : 02.96.62.43.38
Fax : 02.96.62.44.78
pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr

22730 TREGASTEL

OBJET : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, formation sites et paysages.
Demande de classement des espaces boisés dans le PLU.

P. J. : 1

Lors de sa réunion du 21 septembre 2016, la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, réunie en formation « sites et paysages », a été appelée à examiner le dossier visé en objet.

Vous trouverez, ci-joint, un extrait du compte-rendu relatif à ce dossier.

J'émet un avis favorable à votre demande, la commission des sites s'étant prononcée favorablement.

Pour le Préfet,
et par délégation,
le secrétaire général,

Gérard DEROUIN

Copie transmise à :

- Mme le Sous-Préfet de Lannion

<p>Préfecture Direction des relations avec les collectivités territoriales Bureau du développement durable</p> <p>Affaire suivie par : Annie Macé Tél : 02.96.62.43.38 Fax : 02.96.62.44.78 pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr</p>	<p style="text-align: center;">Extrait Compte-rendu de la réunion du mercredi 21 septembre 2016</p>
---	--

OBJET DE LA SEANCE :

Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
« formation sites et paysages »

Président :

- **M. Gérard DEROUIN**, Secrétaire Général de la Préfecture des Côtes d'Armor,

Présents :

- **M. Yannick MORIN**, conseiller départemental du canton de Pléneuf-Val-André,
- **Mme Christiane GUERVILLY**, vice-présidente de la communauté de communes de la Côte de Penthièvre,
- **M. André FOURCHON**, maire de Moncontour,
- **Mme Françoise LE PAGE**, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- **M. Eric PARIZE**, direction départementale des territoires et de la mer,
- **Mme Marie-Line QUERO**, service territorial de l'architecture et du patrimoine,
- **Mme Edwige KERBORIOU**, représentant la chambre d'agriculture,
- **M. Jean-François COURCOUX**, représentant la profession sylvicole,
- **M. Jean LE MERDY**, représentant la CANE,
- **M. Baudoin CAPELLE**, représentant « Vieilles maisons Françaises »
- **Mme Isabelle HERVIO**, CAUE

Etaient également présents :

- **M. Didier FROUX**, direction départementale des territoires et de la mer,
- **M. Marc BONENFANT**, direction départementale des territoires et de la mer,
- **Mme Sophie HYS-LE MÉHAUTÉ**, Directrice des Relations avec les Collectivités Territoriales,
- **M. Julien CHARBONNEL**, chef du bureau du développement durable,
- **Mme Annie MACÉ**, bureau du développement durable.

Etaient excusés :

➤ Membre :

- **Mme Véronique MEHEUST**, Conseillère départementale,

➤ Personnes conviées :

- **M. le Sous-Préfet de Dinan**
- **M. le Maire de Saint Michel en Grève**
- **M. le Maire de Trégastel**
- **M. le Maire de Trélévern**
- **M. le Maire de St Jacut de la Mer**
- **Mme MargauxPINEL, Agence des iares Marines Protégées**

- Document rédigé par : Julien CHARBONNEL

Votants : 12

3) - TREGASTEL: demande de classement des espaces boisés dans le PLU

Rapporteur : DDTM

Présentation du dossier par le service rapporteur.

M. COURCOUX approuve le classement des peupleraies.

Les membres n'ayant plus de question, le président soumet au vote ce dossier.

Avis favorables : 12

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

La commission départementale de la nature, des paysages et des sites donne un avis favorable à la demande de classement en espaces boisés dans le cadre de l'élaboration du PLU déposée par la commune de TREGASTEL.

Le président,

Signé : Gérard DEROUIN